AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL

N°45 - 10° supplément

AVEYRON - LOZERE

/POMMES DE TERRE/

MILDIOU (Information)

Des pluies sont possibles au cours de la période allant du 4 au 8 juillet.

La plupart des plantations ont reçu une protection suffisante.

Dans les cultures dont la végétation s'est largement développée depuis l'exécution du traitement préconisé le 20 juin il faudra compléter la protection, surtout si le traitement n'a pas été renouvelé sur ces cultures après les précipitations du 26.

Si les pluies se produisent avant le 12 juillet, réaliser partout un traitement qui pourra être le dernier si la récolte doit être faite entre le 20 et le 30 juillet.

Si la présence de larves de Doryphore est constatée, ajouter un insecticide à la bouillie anticryptogamique.

1964
34

/V I G N E/

BLACK-ROT - MILDIOU (Informations)

Renouveler le traitement conseillé dans notre dernier bulletin.

Les Contrôleurs,
L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon - Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P111